

Paris, le 12/03/2012

Le Groupe BPCE et le Grand Lyon se proposent de porter à travers cette note la création d'une plateforme d'échange mondiale de banques coopératives et locales et de pouvoirs publics locaux dans un partenariat des Nations Unies pour le Développement Durable.

Cette initiative trouve sa racine pour BPCE dans la reconnaissance par les PNUE et ICC au World Summit Business Awards for Sustainable Development Partnerships lors du sommet de Johannesburg en 2002 de l'attribution du prix « sustainable développement partnerships » au prêt PREVair pour son action dans le financement écologique local. Le prêt PREVair est distribué par la Banque Populaire, une des banques coopératives fondatrices du Groupe.

BPCE souhaite relayer son expérience ainsi que celle de nombreuses banques coopératives en Europe comme à l'international sur le financement du développement durable.

Le Grand Lyon se propose de mobiliser dans cette plateforme son expérience et ses réalisations notamment du Plan Climat et des partenariats économiques noués à cette occasion.

L'engagement international de Lyon l'a conduit à accueillir le Forum Francophone préparatoire à Rio 2012 et à y animer particulièrement les travaux sur l'économie verte locale.

Ces deux partenaires se coordonnent pour monter un partenariat original qui rapproche les deux réseaux respectifs auxquels ils appartiennent : celui des banques mutualistes et locales et les collectivités locales. Ce partenariat est bien entendu ouvert à d'autres acteurs économiques et sociaux et aux organisations internationales et nationales.



**Direction Développement durable**

Arnaud BERGER



**Vice Président du Grand Lyon**

Bruno Charles

## **« Proposition de la création d'un partenariat des Nations Unies pour le développement durable sur le financement du développement durable des territoires et de l'économie verte locale par les banques coopératives et locales »**

Proposition de constitution de la plateforme à l'occasion de la conférence de Rio+20

### **1. Contexte global : un décalage entre enjeux et capacités financières pour passer à l'action**

La conférence Rio+20, comme toutes les conférences internationales sur le développement et l'environnement depuis 1972, s'attache à renforcer les engagements politiques et les modalités d'action d'amélioration des enjeux sociétaux liés au développement économique des pays.

La lutte contre le réchauffement climatique et plus généralement la protection de l'environnement avec ses conséquences sociales, appellent des moyens financiers d'accompagnement bien supérieurs aux capacités de mobilisation budgétaire des collectivités. Basées sur les seuls instruments d'aides publiques, les réalisations concrètes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre demeurent à l'état de pilotes et ne peuvent être généralisées.

**BPCE**

Les objectifs de Rio sont actuellement concentrés en majorité sur quelques gros projets emblématiques, les relais d'aide ou de financement existants ne permettant pas, en l'état actuel des choses, de diffuser suffisamment les solutions durables aux populations diffuses dans les territoires.

Sans intervention du secteur des banques et assurances coopératives ou locales, les mesures préconisées lors de la conférence de Rio+20 risquent d'être confrontées à deux limites : celle de l'intervention économique publique et celle d'une diffusion à maille trop grosse pour toucher les populations locales diffuses.

Les questions des atteintes des objectifs de Rio par le biais des financements locaux pourraient être mieux traitées dans les réflexions menées par les Nations Unies sur le développement durable à travers la création d'un partenariat des Nations Unies pour le développement durable dédié à ce thème qui n'existe pas actuellement.

## **2. Les collectivités moteurs d'initiatives locales de développement durable et d'économie verte.**

Une collectivité peut cumuler différents rôles, elle est productrice, distributrice et consommatrice d'énergie. Elle planifie son territoire et prend des décisions d'investissements et d'infrastructures qui impactent le long terme, elle incite les acteurs économiques à avoir des comportements responsables et durables. Elle mène directement ou indirectement des politiques de construction et de réhabilitation de bâtiments publics et de logements sociaux.

La gouvernance locale du développement durable et de l'économie verte s'appuie sur différents processus : les Agendas 21 locaux, les plans climats, les plans locaux sur la consommation et la production durable, les politiques d'achats verts... En engageant, à travers ces outils, le dialogue avec la société civile elle engage chacun, individus, entreprises, associations à réaliser des économies d'énergie dans l'habitat et les transports. Elle vise à organiser le dialogue entre l'offre et la demande, à valoriser des ressources et des filières locales, à renforcer la capacité des acteurs grâce à l'accès aux informations et aux connaissances, à des processus d'évaluation... Elle peut créer le cadre d'échanges et de dialogue entre les différents segments des filières de l'économie verte.

Mais ces politiques butent en général sur la faiblesse des capacités financières.

Pourtant toutes ces activités peuvent permettre la mobilisation de financements et de l'épargne locale, la diminution des risques des investissements qui sont les principales limites du financement de l'économie verte pour les investisseurs privés.

## **3. Le besoin d'un dialogue entre collectivités et banques coopératives ou locales pour atteindre les objectifs de Rio+20.**

Situation de la problématique du financement dans les collectivités :

Les efforts à engager pour mettre la Planète sur la voie du développement durable sont, au Nord comme au Sud, largement portés par les Etats, les Gouvernements locaux et les Villes.

Pour comprendre et évaluer les besoins de mobilisation économique dans le développement durable de nombreux travaux sur l'économie de l'environnement ont été réalisés. Mais très rares sont les travaux menés sur le financement de l'environnement et du développement durable. Quand ces travaux ont eu lieu ils l'ont été surtout sous l'angle de l'investissement (funding) mais pratiquement jamais sous l'angle du financement (financing). De même, les banques commerciales sont rarement associées aux travaux économiques.

De fait, les projets sociétaux menés par les collectivités dans une logique économique achoppent le plus souvent sur la question du financement.

De fait, sans dialogue avec la banque, les mesures prises dans une logique économique seront confrontées à une logique financière différente qui sera bloquante dans la plupart des cas, ceci pour plusieurs raisons :

- Si l'environnement (éco-innovation, construction durable..) constitue un fort potentiel économique, les données sur l'évolution des entreprises et de ces nouveaux marchés sont rares et difficiles à interpréter. Ce manque d'information est assimilé à une prise de risque supplémentaire. Le risque augmente encore dans le cas des PME éco-innovantes dont la caractéristique est de créer des produits nouveaux, vendus à de nouveaux clients, dans un marché en devenir.
- Les équipements écologiques présentent un coût d'acquisition à l'achat (donc d'investissement) supérieur à celui d'un équipement conventionnel mais aussi des charges moindres liées à l'utilisation. Les investissements écologiques présentent un TRI (Temps de retour sur investissement) plus long car pensés dans une logique de préservation, à la différence des biens d'équipements financés usuellement qui présentent un TRI plus court car pensés dans une optique de production rapide. Le fait qu'un investissement écologique présente un temps de retour sur investissement plus long qu'un bien de production usuel, expose donc son détenteur (entreprise, collectivité ou particulier) à un taux d'endettement plus élevé, créant là aussi un risque supplémentaire.

Ces deux raisons (rendement financier moins important, risque plus fort) ajoutées au problème de liquidité des banques actuellement, forment un frein conséquent aux déploiements des solutions économiques durable pronés par les pouvoirs publics.

Or il est nécessaire de trouver une solution systémique pour lever ces freins au financement car la situation des comptes publics ne permet plus de financer le développement durable d'un territoire par le biais classique de l'aide publique ou de la fiscalité.

D'autres pistes de financement sont possibles et peuvent être étudiées avec des banques axés sur l'action du financement et en lien avec les acteurs économiques locaux : les banques coopératives et locales.

#### L'apport des banques coopératives et locales :

Le modèle de croissance des banques coopératives et locales repose sur le financement du développement de territoires locaux et de leurs acteurs. A ce titre, ces banques sont les premières à avoir investi dans la protection de l'environnement pour préserver leurs territoires et à avoir créé des produits financiers solidaires permettant à leurs clients de se protéger mutuellement contre les impacts énergie-environnements néfastes.

Cependant, les régulations bancaires existantes dites « Bâle 3 » rendent plus difficile la mobilisation bancaire sur le financement de l'environnement car entre en concurrence, dans un contexte de rareté des liquidités, au détriment du financement de « l'économie traditionnelle ». A ce titre, le financement des secteurs de l'environnement et du social, perçus comme plus risqués et moins rentables, ne peuvent être soutenus par les financeurs privés qu'avec des outils appropriés construits avec les acteurs publics.

Les banques locales et les Gouvernements locaux ont besoin et intérêt à coopérer pour construire des territoires prêt à adapter leur économie et leur politique à la lutte contre le réchauffement climatique, l'autonomie énergétique et prêts à protéger leurs administrés et clients contre les conséquences sociales conséquentes que ces sujets ne manqueront pas d'entraîner ; en bref, construire des territoires durables.

Les banques coopératives ont les capacités à mobiliser la ressource privée, distribuer les financements et mettre en place les outils de sécurisation nécessaires pour assurer des modèles d'investissement pérennes.

Les Gouvernements locaux ont la capacité politique de porter ces solutions financières auprès des populations diffuses, de lever des fonds et d'être des interlocuteurs neutre pour déterminer les cibles et les modalités techniques des investissements à réaliser.

## **4. Constitution d'une plateforme d'échange de banques locales et coopératives et de Gouvernements locaux pour le financement des objectifs de Rio+20**

### Missions :

Un dialogue et un partenariat entre les collectivités locales et les banques coopératives et locales sur le financement du développement durable devrait permettre de :

- Echanger sur des enjeux communs de financement du développement durable
- Identifier des initiatives existantes réussies
- Diffuser ces initiatives
- Lancer de nouvelles initiatives

Un partenariat structuré devrait permettre de travailler sur quatre leviers de développement du financement du développement durable dans une logique bancaire:

- La création d'une liquidité (ressource financière) dédiée aux financements verts.
- Le déploiement de fonds de garanties et d'assurance pour une meilleure maîtrise du risque sur les projets liés au développement durable. Les fonds de garantie globaux semblent constituer le levier le plus efficace pour simplifier et développer ce type de financement en fonction de leur taux de couverture.
- L'amélioration de la rentabilité des projets sociétaux diffus par l'adossement de ces financements aux marchés de l'environnement dont le premier d'entre eux : le marché carbone. Il sera travaillé les conditions de décliner ces marchés sur les projets diffus et domestiques et leur déclinaison sur les autres thématiques. En effet sur l'exemple de certains pays peuvent se développer les mécanismes financiers de type certificats d'économie d'énergie en France, certificats verts (Belgique)...
- L'identification des outils de financement adaptés aux cibles visées (cibles sociales, techniques...)

### Activités et produits du partenariat

Une plateforme informatique multilingue de partage des connaissances permettra la mise en place de communautés de travail et d'échanges entre élus, professionnels, acteurs économiques et société civile.

Elle donnera accès à des exemples de politiques locales réussies, à une boîte à outils des bonnes pratiques et de méthodes,...

Des groupes de travail seront mis en place par type de filière pour identifier les meilleures options techniques et financières.

Elle permettra la rédaction de guides et d'outils partagés, de dispositifs de formation et de mobilisation, l'organisation de séminaires et de colloques.

### Composition :

Le réseau sera constitué banques coopératives ayant déjà des expériences dans le domaine visé. Elles doivent être représentatives des différentes approches existantes dans le Monde du développement durable et de ses enjeux.

Leur rôle sera d'apporter leur vision de la problématique et les solutions qu'ils ont expérimentées sur leurs territoires. Ils travailleront à diffuser ces solutions et à en expérimenter de nouvelles sur leurs territoires.

Les collectivités locales et régionales appartiendront à l'ensemble des pays, développés, en transition et en développement. Les associations fédérant ces collectivités sur les domaines du développement durable, de l'énergie, de l'environnement... seront aussi des membres de ce partenariat

### 1ers partenaires identifiés :

#### Collège Gouvernements locaux :

- Energy cities (1000 gouvernements locaux dans 30 pays européens)
- ECREIN Network (6 Régions Européennes)
- ARF (22 Régions Françaises)
- Grand Lyon
- Generalitat Catalogne

#### Collège Banques locales :

- BPCE (FRA)
- KfW (ALL)
- Caisse des Dépôts (FRA)
- Coopérative Bank (UK)
- Caisse Desjardins (CAN)
- Banque Populaire du Maroc (MAR)
- Banco Nacional do Desenvolvimento (BRE) / Banque publique brésilienne qui promeut l'innovation, le développement local et régional e le développement social et environnemental
- Banco do Nordeste do Brasil S/A (BRE) / Banque public brésilienne qui promeut le développement durable au Nordeste du Brésil à travers du financement des agents productifs locaux.
- Banque Coopérative Brésilienne - Bancoob (BRE)
- Sicredi (BRE) / Coopérative de crédit au Brésil
- Le réseau devra s'élargir aux pays du Sud.

## Processus et objectifs

Le 1<sup>er</sup> objectif est de lancer l'initiative d'un partenariat du type « Gouvernements locaux et banques locales pour le financement d'un développement durable des territoires » et d'en formaliser les principaux objectifs.

Le 2<sup>ème</sup> objectif pour fédérer le réseau et lui permettre d'être identifié sur la scène mondiale est de constituer un « side event » lors de la conférence de Rio+20 du 20 au 22 juin 2012.

Enfin de déposer officiellement ce partenariat auprès de UN DESA.

Une recherche de partenaires volontaires et présents à Rio+20 sera faite au cours des mois de mars et avril 2012 pour atteindre le 1<sup>er</sup> objectif.

Dans l'attente d'une gouvernance formalisée dans le partenariat, il est proposé une animation de ce réseau par le biais de BPCE et du groupement européen des banques coopératives en relation avec le réseau francophone du développement durable.